

ACCUEIL COLLECTIF
DE
MINEURS

Montbozon

Les temps périscolaires

Les Mercredis loisirs

Le Secteur Jeunes



ANNÉE 2025 - 2026



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la
Haute-Saône



haute
saône
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services



Pays de
Montbozon
et du
Chanois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Table des matières

I.	Présentation de la structure	3
1)	L'organisateur et partenaires financiers	3
2)	Public accueilli.....	3
3)	Les services proposés à l'accueil collectif de mineurs	4
II.	Environnement et potentialité de site.....	4
1)	Les locaux	4
2)	A proximité.....	5
3)	Supports pédagogiques	5
III.	L'équipe pédagogique.....	5
1)	Présentation	5
2)	Rôle de l'équipe	7
2)	Les règles de vie non négociables.....	9
3)	Taux d'encadrement.....	9
IV.	Intentions éducatives.....	10
1)	Objectifs éducatifs.....	10
2)	Objectifs pédagogiques de l'année 2025-2026.....	10
3)	La vie quotidienne	17
4)	Animations	21
V.	Evaluation et grille d'évaluation	23
VI.	Annexes.....	24

Introduction :

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et le public accueilli sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année.

Ce document permet de donner du sens aux animations, activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques en se basant sur le projet éducatif défini par la Communauté de communes.

Le projet pédagogique est un document collaboratif rédigé et réfléchi par l'ensemble de l'équipe d'animation.

I. Présentation de la structure

1) L'organisateur et partenaires financiers

Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois

ZA Le VAY Du Soleil

70230 Montbozon

N°Tél : 03 84 92 92 11

L'accueil est organisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Département de la Haute-Saône et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

2) Public accueilli

L'accueil collectif de mineurs de Montbozon accueille les enfants de 3 à 10 ans durant l'année scolaire, les mercredis et les vacances scolaires (février, avril, août et octobre). Il se situe à 40 km de Besançon et 25 km de Vesoul. L'accueil de loisirs se situe en milieu rural et a de nombreux villages à proximité, il est situé en plein cœur du pôle éducatif de Montbozon. Le public accueilli est principalement issu des écoles de Montbozon, Loulans et Dampierre sur Linotte. Le secteur jeunes de la communauté de communes fait partie de l'ACM de Montbozon durant les vacances scolaires. Il accueille des jeunes de 10 à 16 ans.

La CCPMC s'engage à accueillir au sein de ses structures, les mineurs atteints de troubles de la santé ou handicap. Cependant, au vu des problèmes de santé ou du handicap de l'enfant ainsi qu'en fonction des activités ou sorties prévues, la CCPMC se réserve le droit de refuser l'inscription d'un enfant, de mettre en place un aménagement des horaires ou dans le cas de sortie, de demander la présence d'un des parents de l'enfant. Les décisions prises se feront après concertation de l'équipe d'animation et des parents.

3) Les services proposés à l'accueil collectif de mineurs

a) Les services proposés à l'accueil collectif de mineurs

- Accueil périscolaire
 - Matin : 7h20 – 8h40
 - Soir : 16h35 – 18h30
- Restauration scolaire
 - 12h – 13h55 (prise en charge des enfants à partir de 11h45)
- Les Mercredis loisirs
 - 7h30 – 18h30
- Les Vacances scolaires

Ouverture la 2ème semaine des petites vacances scolaires et la dernière quinzaine d'Août (en fonction du calendrier)

- 7h30 – 18h30

- Le Secteur jeunes

Ouverture la 1ère semaine des petites vacances scolaires et 2 semaines au mois de juillet

- 8h00 - 18h30

Pour des raisons de sécurité, les locaux sont fermés en présence des enfants de 11h50 à 13h55.

II. Environnement et potentialité de site

1) Les locaux

a) Bâtiment de l'accueil de loisirs et du secteur jeunes :

- Un bureau
- Bloc sanitaire
- Une salle activité
- Une salle de restauration
- Une cuisine divisée en deux (côté propre / côté sale)
- Une régie (rangements produits entretien et matériel pédagogique)

b) Dans l'école :

- Une salle de motricité
- Une bibliothèque
- Une salle de sieste
- Différentes salles de classes

c) Extérieur :

- Une grande cour fermée et commune à l'accueil de loisirs et à l'école
- Différents terrains en herbe

2) A proximité

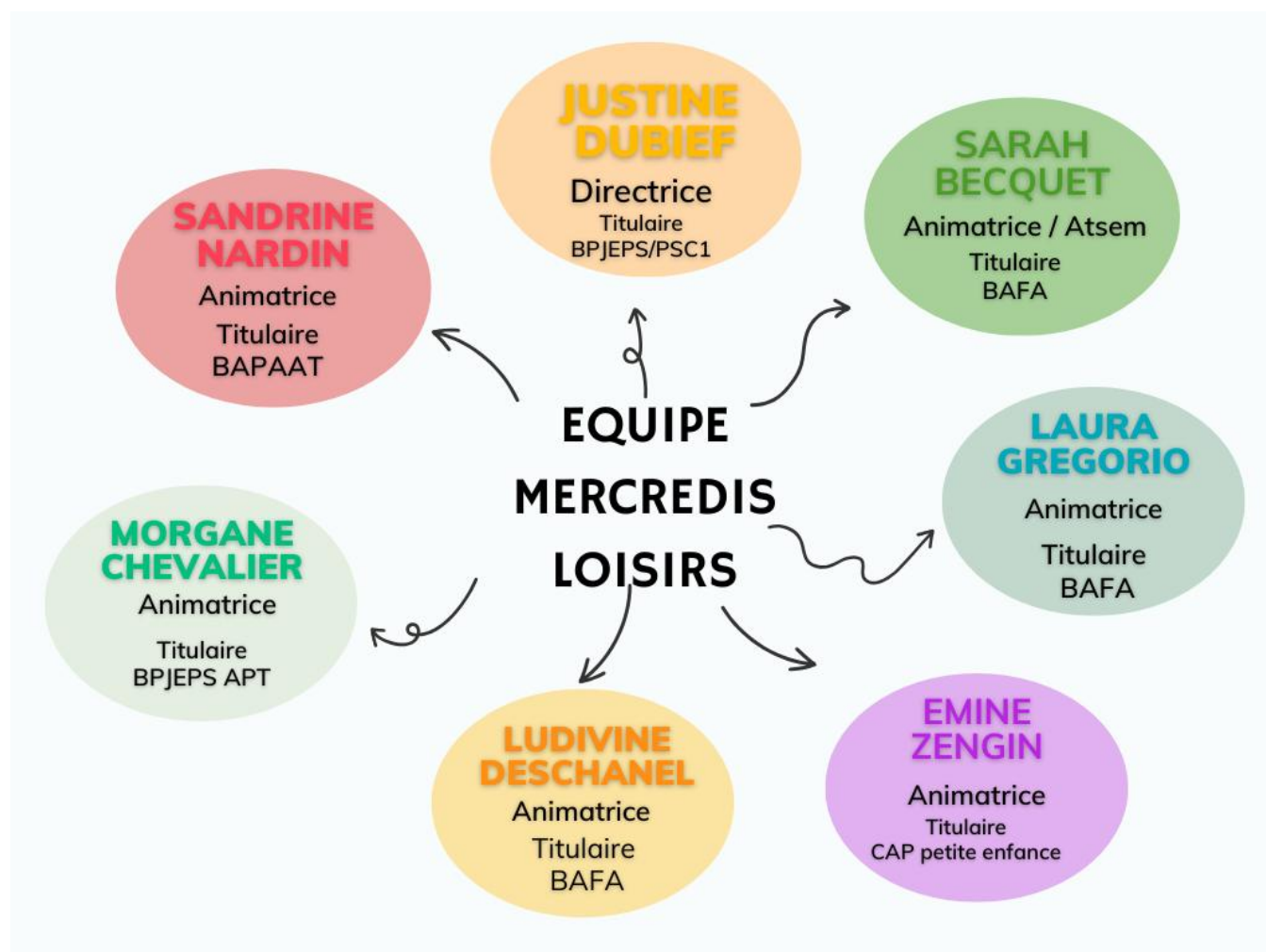
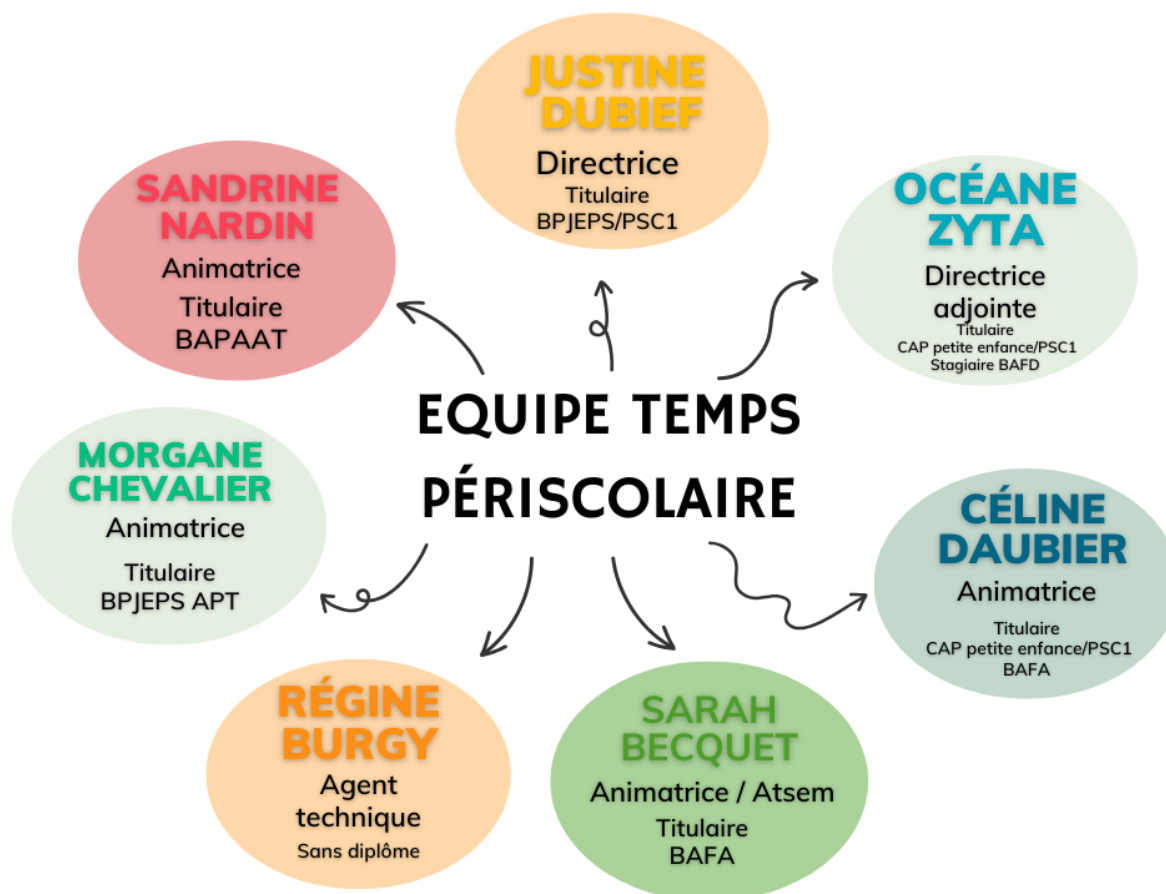
- Bibliothèque du village
- Skate-park
- Plateaux sportifs
- Parcs de jeux
- Chemin vert

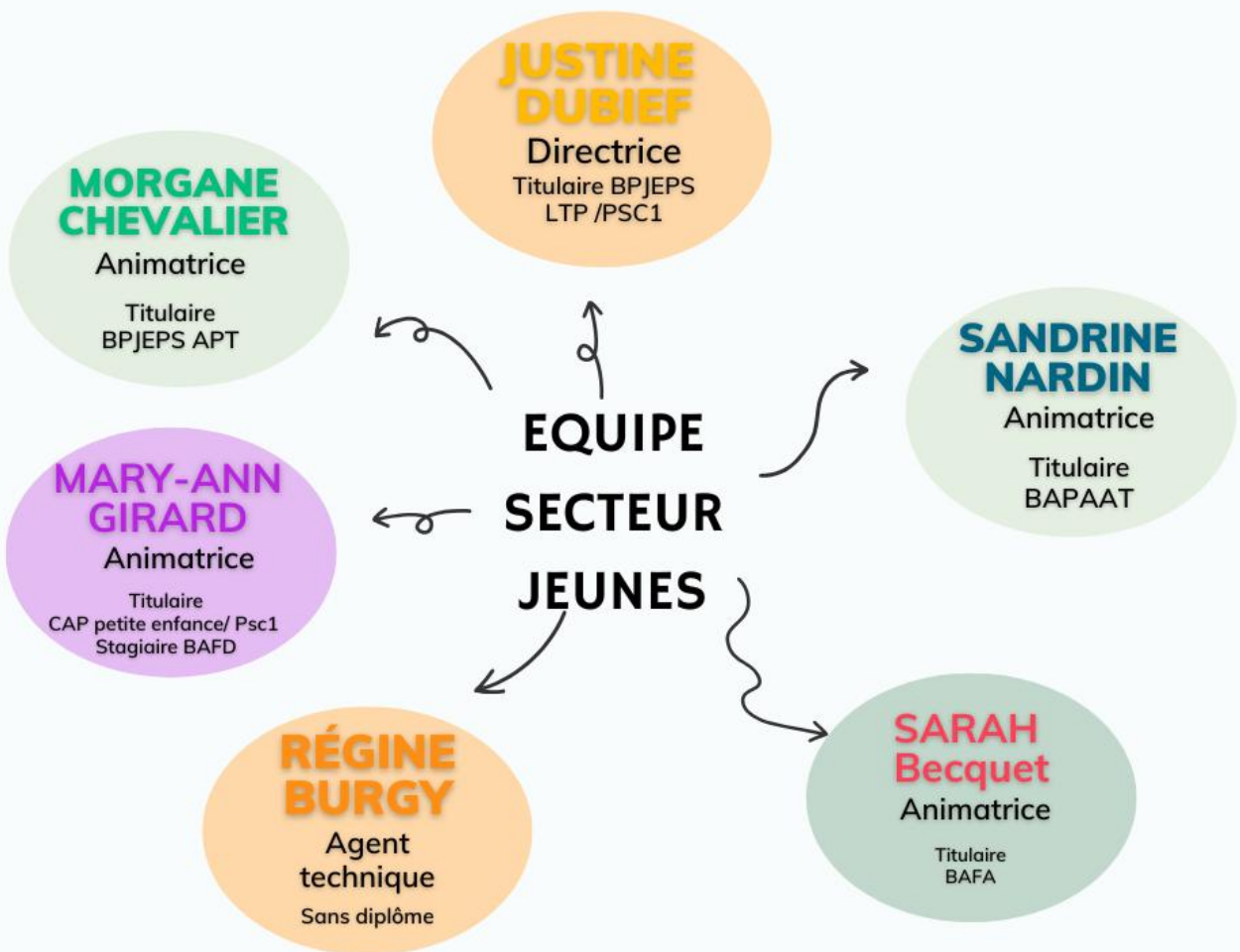
3) Supports pédagogiques

- Potager
- Composteurs
- Verger

III. L'équipe pédagogique

1) Présentation





L'équipe d'animation doit répondre aux quotas d'encadrement tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport à savoir : minimum 50% d'animateurs BAFA et maximum 20% d'animateur sans qualification.

Un planning annualisé est créé pour chaque agent en fonction des horaires de services, les horaires pourront être modifiés en fonction des besoins et des nécessités de service.

2) Rôle de l'équipe

a) Le rôle de chacun

Le rôle de l'équipe pédagogique est capital et aussi fragile qu'une bulle de savon, c'est pourquoi une vigilance particulière doit être maintenue pour que chacun respecte son rôle. Les rôles de la directrice adjointe et de l'animateur/trice s'appliquent également à la directrice, tout ce qu'elle demande à son équipe, elle se doit de l'appliquer elle-même.

La Directrice de l'accueil de loisirs a pour rôle de/d'...



La Directrice adjointe de l'accueil de loisirs a pour rôle de/d'...



Les animateurs/trices ont pour rôle de/d'...



Les stagiaires ont pour rôle de/d'...



b) L'équipe et les locaux

L'entretien est assuré par l'équipe d'animation et l'agent technique.

Les matins : Nettoyage de la salle d'activité, des sanitaires, du couloir.

Après-midi : Vaisselle, cuisines, salle de restauration.

Le bureau est nettoyé tous les lundis matin.

Lors des temps extra-scolaires, l'entretien est assuré par l'agent technique.

Il conviendra de laisser les locaux propres en toutes circonstances. Le rangement ainsi que le nettoyage après une animation font partie des activités.

2) Les règles de vie non négociables

Alcool : la consommation d'alcool est strictement interdite.

La cigarette et le vapotage (équipe d'animation) : tolérée sur les pauses et en accord avec l'équipe mais interdit dans le pôle éducatif.

Téléphone : pendant le temps d'animation, il est en silencieux et rangé. Il peut être exceptionnellement utilisé en tant que minuteur ou chronomètre.

Violence : la brutalité physique ou morale envers un enfant, adulte est sanctionnée.

Stupéfiant : l'absorption ou détention de toute forme de drogue sont totalement interdites.

Un comportement et langage corrects en toute circonstance

Avoir une tenue vestimentaire adaptée aux animations

Respect des autres

Présence et participations aux réunions d'équipe

Adopter une attitude et une hygiène corporelle convenable pour le bien de toute l'équipe et enfants.

Avoir des chaussures tenues au pied (claquette, tongs sont à proscrire), être pied nu dans l'accueil de loisirs est à proscrire pour cause d'hygiène et de sécurité.

Café : Le café se prend soit dans la cuisine ou dans la salle d'activité lorsque les enfants sont absents. Le café est pris sur les temps de pause ou pour accompagner un temps de préparation. Aucun café ne doit être pris / posé à proximité des enfants.

Ces règles s'appliquent sur les différents de l'ACM (temps périscolaires, mercredis loisirs, vacances 3-10 ans et Secteur jeunes).

3) Taux d'encadrement

Le nombre d'animateurs varie en fonction des effectifs.

a) Temps Périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec PEDT

- 1 animateur pour 18 enfants (+ de 6 ans)
- 1 animateur pour 14 enfants (- de 6 ans).

b) Mercredis loisirs

- 1 animateur pour 14 enfants (+6ans)
- 1 animateur pour 10 enfants (-6ans)

c) Temps Extrascolaires

- 1 animateur pour 12 enfants (+ 6 ans)
- 1 animateur pour 8 enfants (- 6 ans)

IV. Intentions éducatives

1) Objectifs éducatifs

Les Intentions du projet éducatif de la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois.

Tout au long de l'année 2025-2026, à travers les temps périscolaires, extra-scolaires, les mercredis loisirs et le secteur jeunes, nous prendrons appui sur une orientation du projet éducatif de la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois à savoir :

L'orientation n°3 : Développer la responsabilité et l'apprentissage à la citoyenneté, rendre les jeunes acteurs du territoire et l'orientation n°2 : Favoriser l'accès pour tous les jeunes au savoir, à la culture, aux activités sportives, aux technologies de la communication et de l'information, aux sciences et à la connaissance du patrimoine.

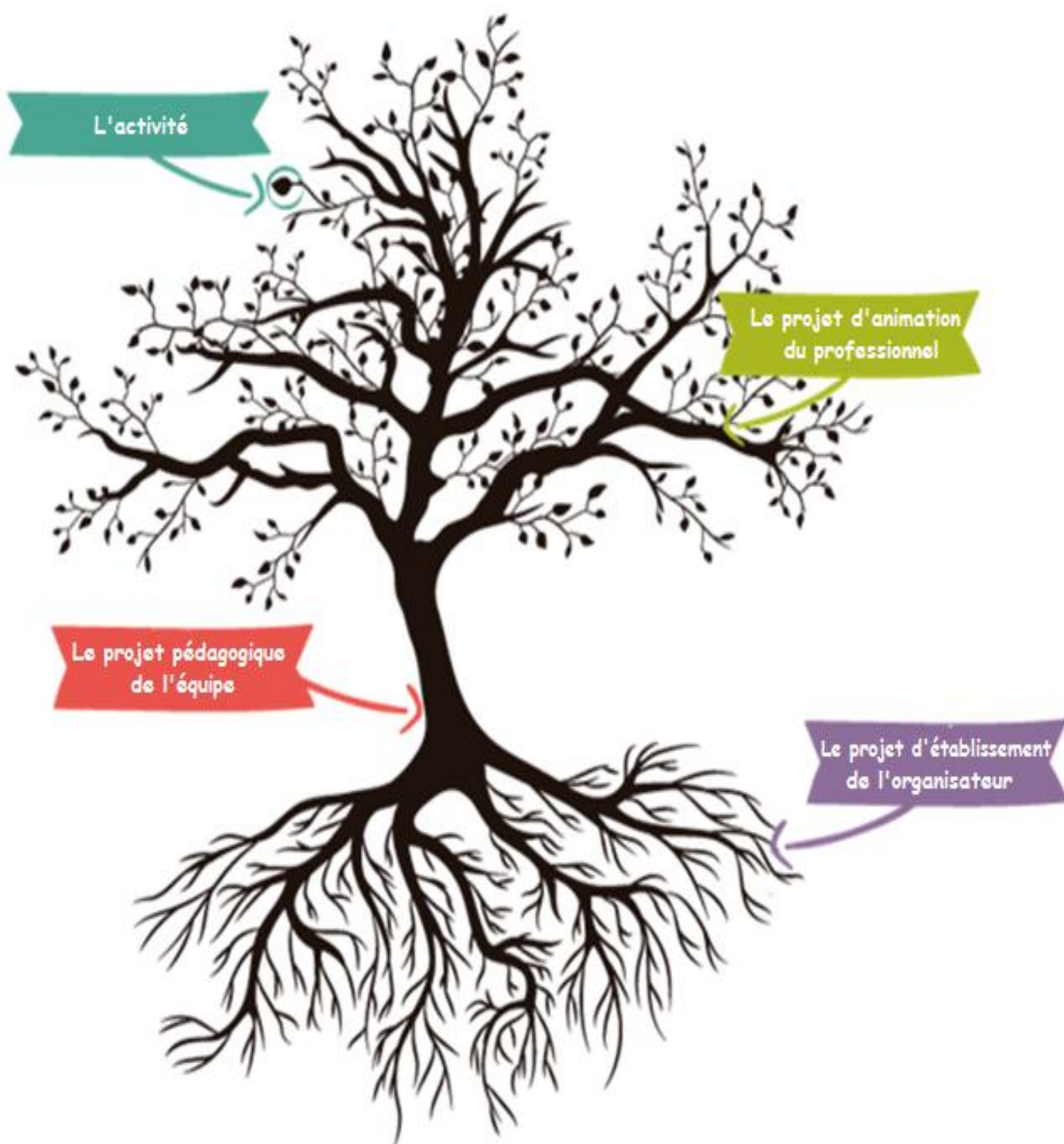
De cette orientation nous développerons deux objectifs généraux :

- Promouvoir un meilleur vivre ensemble
- Favoriser les projets autour de l'ouverture d'esprit

2) Objectifs pédagogiques de l'année 2025-2026

a) Les « 3 P »

Chaque projet : Projet éducatif, pédagogique, d'animations ont un lien entre eux et sont les fondations de l'accueil collectif de mineurs.



b) *La restauration scolaire et les temps périscolaires*

La restauration scolaire et les temps périscolaires

Amener l'enfant à être acteur de sa vie en collectivité

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel

Expérimenter de nouveaux axes en lien avec l'autonomie



ASSUMER LES PROJETS "ENFANTS ACTEURS"

- Boîte à idées
- Partir des idées des enfants et les concrétiser à travers des projets

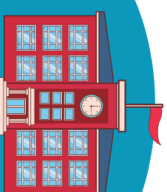
Approfondir les liens sociaux



ETENDRE LA BIENVEILLANCE

- Réalisation du code de la civilité avec le respect, la politesse.
- Rappel du code de la civilité au retour de chaque vacance
- Réflexion autour de la gestion du bruit

Consolider le lien avec l'école



MAINTENIR LES RELATIONS

- Continuer le transfert des informations
- Maintenir la participation aux réunions

ANALYSER NOTRE FONCTIONNEMENT

- Favoriser les apprentissages des petits (utilisation couteau, habillement,...)
- Revirer tout au long de l'année le fonctionnement de la restauration scolaire et l'ajuster
- Travailler les affichages et le rendre plus accessible aux enfants

CONTRIBUER À LA GESTION ÉMOTIONNELLE

- Réalisation d'un coin sensoriel
- Bibliothèque d'outils à émotions

PROMOUVOIR L'INTERGÉNÉRATIONNEL

- Faire venir les grands de la crèche pour une passerelle en fin d'année scolaire
- Intégrer des personnes âgées du village lors des repas de la restauration scolaire
- Les grandes sections passent chez les élémentaires en fin d'année.

FAVORISER LES PROJETS COMMUNS

- Continuer éducative avec les ludifiés de mars à Avri
- Participer à la kermesse
- Potager commun

FAVORISER LES PROJETS COMMUNS

- Mise en place des règles communes extérieures
- Utilisation des espaces de manière plus sereines

APPROFONDIR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET

INTÉRIEUR

- Coin calme
- Equilibrer les espaces extérieurs avec des endroits bien définis.

- *Amener l'enfant à être acteur de sa vie en collectivité*

Permettre aux enfants de vivre des moments de partage autour de projets porteurs de sens et les rendre acteurs de leur loisirs : l'animateur est accompagnateur et à l'écoute des enfants, de leurs envies de jeux et d'activités. Il canalise, structure le temps d'activités et si possible met en œuvre les propositions des enfants. Impliquer et responsabiliser les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs. Avec l'aide de l'adulte référent, l'enfant peut aider à mettre en place des activités ou d'aider pendant le repas ou les goûters. Ranger après l'activité ou le jeu. Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe en le valorisant : L'adulte référent se place dans une démarche d'encouragement, d'accompagnement et de valorisation de l'enfant. Il prend en compte les rythmes et les besoins de l'enfant pour la mise en place d'ateliers libres et d'activités dans divers domaines.

- ➔ *Approfondir les liens sociaux*: Le lien social est le ciment qui fait tenir ensemble les membres d'une même société, comment ce lien se traduit-il au sein de nos ACM ? Nous avons choisi la mise en place de liens à travers les enfants en favorisant la coopération ou en mixant les enfants de différents horizons, le lien s'effectue également à travers les âges au sein même de l'accueil mais également par l'intermédiaire des partenaires tels que : la crèche, les maisons de cohabitations âges et vie, les enseignants ou tout simplement avec les familles qui fourmillent autour de l'ACM telles des abeilles dans une ruche. Bref, lien social = Vivant.
- ➔ *Expérimenter de nouveaux axes en lien avec l'autonomie* : L'autonomie est une capacité. Cette dernière s'acquière et se travaille tout au long de notre vie. Cette compétence s'exprime par la capacité de quelqu'un à faire ce qu'il doit faire sans qu'on lui dise, ou simplement en se donnant à soi-même une loi, une règle et de la respecter par soi-même de façon indépendante. Ce concept doit se retrouver dans l'ensemble des animations afin que l'enfant soit accompagné dans ce processus d'autonomisation.

- *Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel*

Apprendre à écouter les autres en mettant en place des temps de parole ; permettre aux enfants de s'exprimer en développant des outils de communication (tableau d'expression, temps de paroles formels) l'animateur veillera à créer un climat de confiance et à faciliter le dialogue par sa présence. Encourager des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide de façon ludique. Favoriser l'intégration de chacun et plus particulièrement des enfants porteurs de handicap dans l'organisation du service et la mise en place des activités

- ➔ *Approfondir les liens sociaux*: Le lien social est le ciment qui fait tenir ensemble les membres d'une même société, comment ce lien se traduit-il au sein de nos ACM ? Nous avons choisi la mise en place de liens à travers les enfants en favorisant la coopération ou en mixant les enfants de différents horizons, le lien s'effectue également à travers les âges au sein même de l'accueil mais également par l'intermédiaire des partenaires tels que : la crèche, les maisons de cohabitations âges et vie, les enseignants ou tout simplement avec les familles qui fourmillent autour de l'ACM telles des abeilles dans une ruche. Bref, lien social = Vivant.
- ➔ *Consolider les liens avec l'école* : L'accueil de loisirs est un partenaire quotidien de l'école. Nous avons le même public et pouvons vivre les mêmes problématiques. Les transmissions, la participation aux réunions, aux conseils d'écoles et aux différents événements aident à consolider ce lien. La continuité éducative de l'école sur notre accueil de loisirs de manière ludique montre notre intérêt pédagogique complémentaire à l'école en lien avec l'éducation populaire.

c) *Les mercredis loisirs*

Les mercredis Loisirs

Amener l'enfant à être acteur de sa vie en collectivité

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel

Mener des animations de qualité



"ENFANTS ACTEURS" DE LEURS ANIMATIONS

- Boîte à idées
- Les enfants vont créer la base de l'animation et les animateurs vont les aider à concrétiser leurs projets

INTER CENTRE

- Rencontre plus récurrente avec la crèche et âges et vie
- Une rencontre inter centre par période avec l'accueil de loisirs d'Anthoison

MAINTENIR LE LIEN AVEC L'ÉCOLE

- Ecole du dehors : des randonnées, ramassage des déchets dans le village, etc.
- Arts : tableaux vivants, exposition, peinture etc.

Expérimenter de nouveaux axes en lien avec l'autonomie

FAVORISER LA MOTRICITÉ FINE ET MOTRICE

- Réalisation de jeux d'atresses
- Mise en place de supports d'habillage "Montessori"

REFLEXION SUR NOTRE FONCTIONNEMENT EN GÉNÉRAL

- Habillage des enfants
- Fonctionnement sur la restauration scolaire

FAIRE PREUVE DE BON SENS

- Lâcher prise des adultes
- Essayer une auto-gestion sur le midi et le goûter par les enfants

Traiter autrui avec bienveillance



RESPECT DU MATÉRIEL

- Défis rangements
- Prendre soin du matériel (enfants/animateurs)

AU SUJET DES ENFANTS

- Tableau des humeurs
- Cahier d'outils pour la gestion des conflits

À PROPOS DES ANIMATEURS

- Respecter les mêmes directives devant les enfants
- Favoriser la communication à travers le groupe de discussions

- *Amener l'enfant à être acteur de sa vie en collectivité*

Cf la restauration scolaire et les temps périscolaires.

- ➔ *Mener des animations de qualité* : Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes et relèvent de thématiques diversifiées (cultures, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties. (cf document plan mercredi).
- ➔ *Expérimenter de nouveaux axes en lien avec l'autonomie* : L'autonomie est une capacité. Cette dernière s'acquière et se travaille tout au long de notre vie. Cette compétence s'exprime par la capacité de quelqu'un à faire ce qu'il doit faire sans qu'on lui dise, ou simplement en se donnant à soi-même une loi, une règle et de la respecter par soi-même de façon indépendante. Ce concept doit se retrouver dans l'ensemble des animations afin que l'enfant soit accompagné dans ce processus d'autonomisation.

- *Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel*

Cf la restauration scolaire et les temps périscolaires.

- ➔ *Expérimenter de nouveaux axes en lien avec l'autonomie* : L'autonomie est une capacité. Cette dernière s'acquière et se travaille tout au long de notre vie. Cette compétence s'exprime par la capacité de quelqu'un à faire ce qu'il doit faire sans qu'on lui dise, ou simplement en se donnant à soi-même une loi, une règle et de la respecter par soi-même de façon indépendante. Ce concept doit se retrouver dans l'ensemble des animations afin que l'enfant soit accompagné dans ce processus d'autonomisation.
- ➔ *Traiter autrui avec bienveillance* : il s'agit d'inculquer aux enfants la capacité de se mettre à la place des autres et de comprendre leurs émotions et leurs perspectives. En développant cette compétence essentielle, les enfants apprennent à mieux communiquer, à résoudre les conflits de manière pacifique et à cultiver des relations interpersonnelles enrichissantes.

d) Le secteur jeunes

Le Secteur Jeunes

Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libre

Souvenir aux possibles

Considérer les besoins des ados



INFORMER L'ÉQUIPE

- Formation de l'équipe secteur jeunes
- Continuer la réflexion sur notre fonctionnement

POURSUIVRE L'AUTONOMIE

- Besoins de aides à faire évoluer (besoin d'un véhicule adapté)
- Création du cahier de recette pour les goûters
- Utilisation des différents moyens de transports

AUTRES FORMATS

- Switch le midi 1 fois par mois par site sur toute l'année scolaire
- Mise en place de 3 soirées à thème dans l'année le vendredi soir

Favoriser l'ouverture culturelle et sportive



ANIMATIONS AVEC UN RAPPORT CULTUREL

- Une thématique par semaine de secteur jeunes
- Sortie en lien avec la thématique
- Majorité des animations en lien avec le thème

INITIATIONS SPORTIVES

- Tournois sportifs
- Intervenants clubs (handisports, rugby, roller, hockey, football USA,...)

DÉCOUVERTE DE SON TERRITOIRE

- Animation avec la crèche et les 3-6 ans des ALSH
- Chantiers jeunes
- Immersions dans le monde du travail

Etre tolérant et curieux envers les autres



CADRE/ RÈGLES

- Mise en place de la charte d'engagement avec signature en début des vacances de l'ensemble des jeunes
- Fonctionnement du téléphone

COHÉSION DE GROUPE

- Fonctionnement vie quotidienne, garder l'esprit familial
- Revoir le fonctionnement général de l'agora

INTER SECTEUR JEUNES

- Organisation d'un Koh Lanta avec Brivouac avec les SJ volontaires de Haute-Saône
- Se déplacer dans différents SJ à travers différents milieux

- *Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre*

Permettre aux jeunes de vivre des moments de partage autour de projets porteurs de sens et les rendre acteurs de leur loisirs : l'animateur est accompagnateur et à l'écoute des jeunes, de leurs envies de jeux et d'activités. Il canalise, structure le temps d'activités et si possible met en œuvre les propositions des jeunes. Impliquer et responsabiliser les jeunes dans la vie quotidienne du secteur jeunes.

- ➔ *Considérer les besoins des jeunes* : Un besoin est une nécessité ressentie dont le manque s'exprime au travers de sensations. La faim exprime par exemple le besoin de manger, la peur celui de sécurité. Les besoins fondamentaux de l'être humain sont ceux qui doivent être satisfaits pour ne pas bloquer le processus de vie et permettre le développement de l'individu. L'adolescence est une phase de développement importante de l'être humain qui, pour être traversée avec un maximum de bien-être, nécessite à la fois la satisfaction de besoins physiologiques, psychologiques et de besoins sociaux liés au cadre et contexte de vie.
- ➔ *Favoriser l'ouverture culturelle et sportive* : permettre à tous les jeunes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur venue au secteur jeunes.

- *S'ouvrir aux possibles*

Cette expression représente notre capacité à élargir nos perspectives pour voir au-delà des apparences, voir au-delà des perceptions d'impossibilité, des différentes règles et croyances qui nous limitent, et qui nous empêchent d'oser et de nous autoriser à recevoir plus et mieux de la vie. Principalement dans notre département où le contexte local influe fortement sur les choix d'orientation.

- ➔ *Favoriser l'ouverture culturelle et sportive* : permettre à tous les jeunes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur venue au secteur jeunes.
- ➔ *Etre tolérant et curieux envers les autres* : il s'agit d'inculquer aux enfants la capacité de se mettre à la place des autres et de comprendre leurs émotions et leurs perspectives. En développant cette compétence essentielle, les enfants apprennent à mieux communiquer, à résoudre les conflits de manière pacifique et à cultiver des relations interpersonnelles enrichissantes, tout en suscitant cette curiosité.

3) La vie quotidienne

a) Santé

Les animateurs sont vigilants à l'état de santé des jeunes. Si un jeune est malade et s'il a une température supérieure à 38.2°, la directrice doit appeler les parents afin qu'ils viennent rechercher leur enfant. Un lit est à disposition dans le bureau si l'adolescent ne se sent vraiment pas bien pour qu'il puisse s'y reposer. Il sera désinfecté après chaque utilisation.

La pharmacie se trouve dans le bureau, elle est régulièrement contrôlée et réapprovisionnée. La pharmacie est suspendue au mur et fermée à clé. Nous disposons aussi de trousse à pharmacie pour les sorties qui sont, elles aussi contrôlées. La directrice fait le lien avec son équipe sur les différents cas médicaux et sur tout autre souci lié à un enfant afin qu'ils puissent apporter une vigilance particulière (**PAI de l'enfant, allergie, maladie, régime alimentaire...**).

Restauration scolaire

Maternelles			
Horaires	Description	Horaires	Description
11h50 12h00	Prise en charge des enfants. Les animateurs font l'appel dans les classes. Une animatrice se positionne à la porte de la classe et une seconde animatrice réceptionne les enfants. Ils patientent soit sous le préau, soit dans la salle de motricité. Une fois l'entiereté des enfants accueillis, les animatrices comptent et vérifient si le nombre correspond au listing. En cas de doute, prévenir la direction immédiatement.	11h55 12h00	Prise en charge des enfants Les animateurs font l'appel dans les classes, une animatrice réceptionne les enfants et les fait patienter sous le préau. L'appel effectué, les enfants sont comptés en sortant. Un recompilage est effectué lorsque tous les animateurs sont revenus sous le préau.
12h00 12h40	Activités définies en fonction des périodes, des besoins et des envies des enfants/temps libre. Les activités ont lieu en salle de motricité, salle d'activité, bibliothèque et/ou extérieur.	12h05 12h10	Vérification du nombre d'enfant. Lavage des mains et passage aux toilettes Vérification des lieux vides. Une animatrice réceptionne les enfants dans la salle d'activité.
12h40 12h45	Vérification du nombre d'enfant. Lavage des mains et passage aux toilettes. Vérification des lieux vides, aucun enfant ne reste seul aux toilettes.	12h10 12h45	REPAS Repas dans la salle de restauration. Avant de rentrer dans la salle de restauration, retour au calme avec le "clac clac clac" puis les enfants utilisent le "Se dire bonjour". Une fois les enfants installés, lecture du menu et choix des chefs(ites) de tables. Les entrées sont déjà mises sur les tables, les enfants attendent la fin de la lecture du menu pour se servir. Le plat principal est servi dans des plats divisés en portion de 5. Ils sont amenés sur les tables par les animateurs. Les chefs(ites) de table vont chercher le pain, remplissent le pot d'eau et distribuent le fromage, le dessert pour leur table, ils débarrassent les assiettes et couverts, et nettoient leur table.
12h45 13h30	REPAS Repas dans la salle de restauration. Avant de rentrer dans la salle de restauration, les chefs de table sont choisis et les enfants utilisent le "Se dire bonjour". Une fois les enfants installés, lecture du menu. Le service sera réfléchi afin d'apporter un maximum d'autonomie pour les maternelles. En fonction du matériel qui sera livré prochainement, le fonctionnement se fera par l'intermédiaire de plateaux et des plats posés sur table. Les chefs(ites) de table remplissent le pot d'eau et nettoient leur table. Chaque enfant débarrasse ses affaires.	12h45 12h50	Lavage des mains et passage aux toilettes Vérification des lieux vides, aucun enfant ne reste seul aux toilettes. Vérification du nombre d'enfant.
13h35 13h45	Lavage des mains et passage aux toilettes. Vérification des lieux vides, aucun enfant ne reste seul aux toilettes. Vérification du nombre d'enfant.	12h50 13h35	Activités définies en fonction des périodes, des besoins et des envies des enfants/temps libre. Les activités ont lieu en salle de motricité, salle d'activité, bibliothèque et/ou extérieur.
13h45	Temps calme Retour à l'école.	13h35 13h45	Temps calme
		13h45	Retour à l'école.

11h30 arrivée des agents par le portail.
11h30-11h45 briefing, organisation des activités, transmission d'informations

Maternelles

Elémentaires

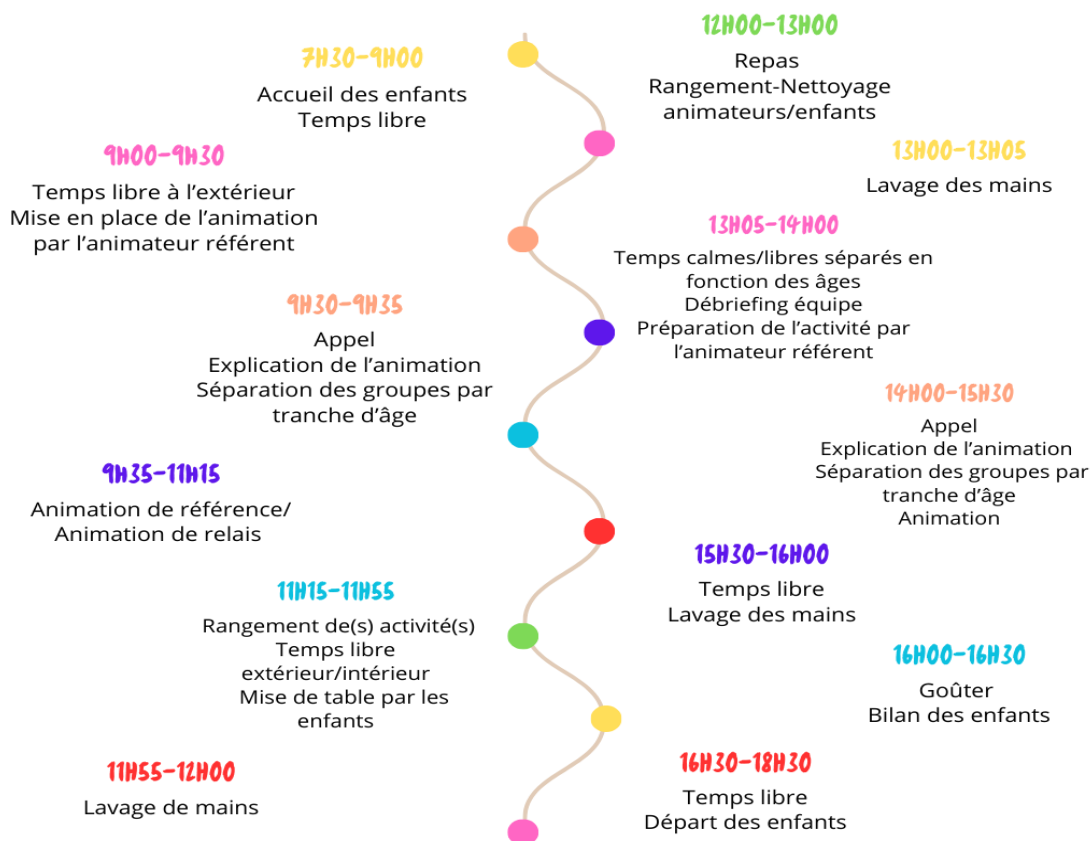
Accueil du matin

Horaires	Description
7h15	<u>Arrivée des animatrices</u> Ouverture des portes et aération du bâtiment. Préparation de la salle d'activité avec des propositions pour les enfants
7h20	<u>Ouverture de l'accueil de loisirs</u> , les familles pointent elles-mêmes l'arrivée de leurs enfants.
7h20 8h20	<u>Des activités calmes</u> sont proposées aux enfants (jeux de société, lecture, jeux de construction, cuisine...) cela permet à chacun de commencer la journée à son rythme. Lors des beaux jours, les enfants peuvent aller à l'extérieur.
8h20 8h30	<u>Rangement de salle d'activité, préparation pour l'école, vérification de la liste de la zone de pointage, comptage des enfants.</u> Les animatrices penseront à prendre l'ensemble des affaires des enfants.
8h30	<u>Départ pour l'école</u> Les maternelles sont amenés sous leur préau par une animatrice. Les élémentaires vont dans leur cour, une animatrice surveille jusqu'à l'arrivée d'une enseignante.

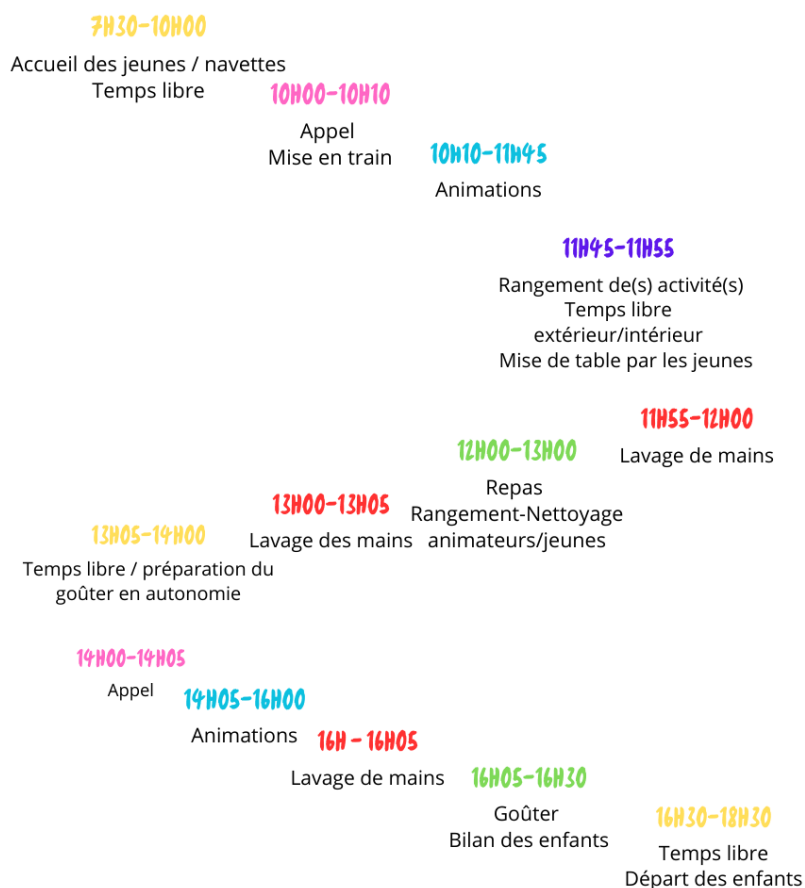
Accueil du soir

Horaires	Description
16h25 16h30	<u>Prise en charge des enfants</u> de maternelles Les animateurs font l'appel dans les classes; une animatrice réceptionne les enfants, puis elles partent chercher les élémentaires. Tous, sortent sous le préau où ils sont comptés. Si un enfant manque, le récupérer soit au niveau d'attente des bus ou au portail de l'école; ce sont nos listes qui comptent. En cas de doute appeler de suite les parents.
16h35 16h40	<u>Lavage des mains et passage aux toilettes</u>
16h40 17h00	<u>Goûter</u> en salle de restauration ou extérieur suivant le temps. Le rangement du goûter est effectué avec les enfants.
17h00 17h35	<u>Temps libre/atelier/ Activités/ départ des enfants</u> Les familles pointent elles-mêmes le départ de leurs enfants.
17h35 18h30	<u>Temps libre/départ des enfants</u> , les parents pointent les horaires de départ
18h30	<u>Fermeture de l'accueil</u> , si il y a encore des enfants appeler les parents et les personnes autorisées. Signaler le retard à la direction. Vérifier le pointage et recompter. Tirer les chasses d'eau. Fermeture de toutes les lumières et les portes à clés.

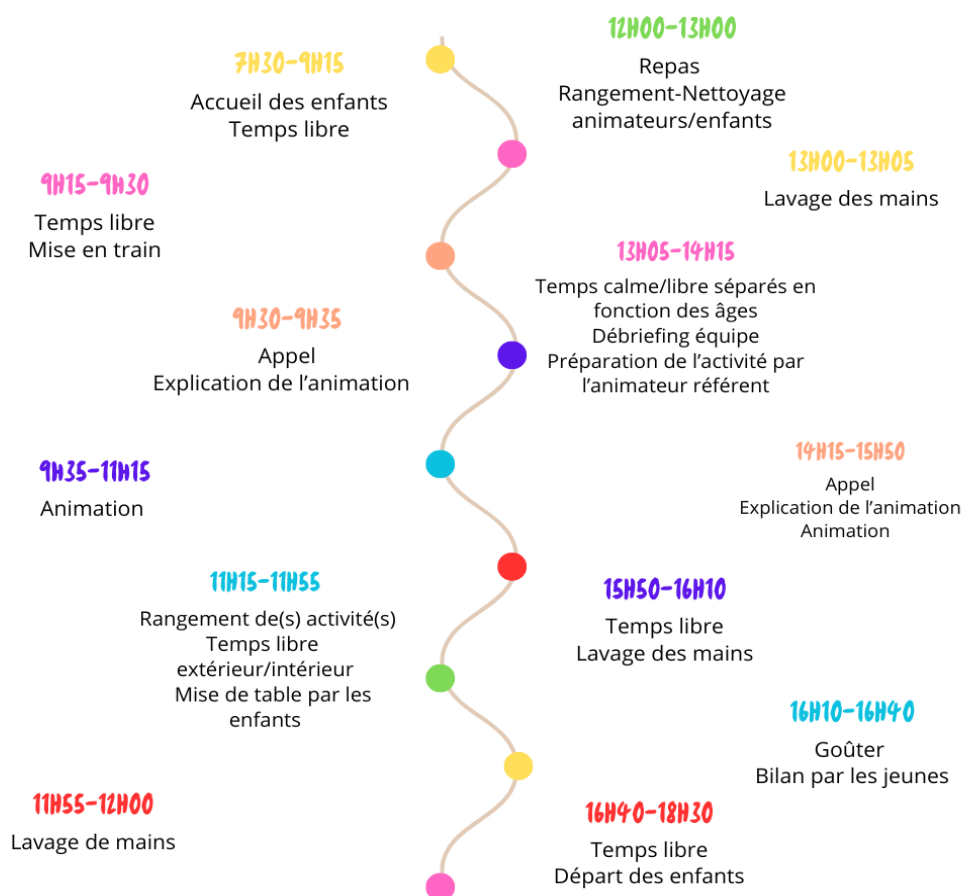
JOURNÉE TYPE VACANCES 3-10 ANS



JOURNÉE TYPE SECTEUR JEUNES



JOURNÉE TYPE MERCREDIS LOISIRS



4) Animations

a) Les thèmes de l'année

Les thèmes sont des leviers pédagogiques qui sont utilisés tout au long de l'année sur les temps périscolaires, les mercredis ou les vacances. Les thèmes sont définis en équipe et pourront être modifiés tout au long de l'année.

A travers les thématiques et les projets d'animations qui en découlent, nous permettrons aux enfants de découvrir et s'approprier des outils, des techniques dans les différents domaines d'activités :

- Artistiques
- Créatives
- Culturelles
- Sportives
- Scientifiques
- Informatiques

b) L'éducation populaire et la pédagogie

L'éducation populaire

L'éducation populaire est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignements et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social.

Depuis le XVIII^e siècle occidental, ce courant d'idées traverse de nombreux et divers mouvements qui militent plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social communautaire afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.

L'éducation populaire est une démarche qui s'émancipe du cadre institutionnel (école) et du cadre familial, qui place les personnes au cœur de leur apprentissage, néanmoins elle est complémentaire à ses 2 entités. C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.).

Dans l'éducation populaire, nous partons du principe que nous avons tous quelque chose à apprendre de l'autre, ce qui permet d'encourager le débat, de se questionner, et de confronter nos idées mais toujours en étant l'égal de l'autre. L'idée est de pouvoir s'émanciper et de s'épanouir à la fois individuellement et collectivement tout en donnant un sens à ce que l'on fait.

L'éducation populaire au cœur de l'ACM de Montbozon

Le cœur de l'animation est l'éducation populaire, c'est pourquoi il y a une volonté de remettre l'éducation populaire au cœur de nos ACM avec une réflexion sur chaque animation, en répondant aux besoins du public accueilli, en connaissant la courbe de l'animation et de l'appliquer au quotidien.

L'éducation populaire dans un accueil collectif de mineurs a pour vocation la complémentarité d'intervention entre les différents acteurs éducatifs du public, la famille et l'école. Et ce pour l'épanouissement de l'individu seul et dans le groupe.

L'éducation populaire sera soutenue dans nos actions, projets d'animations, projets de fonctionnement à travers l'inspiration de pédagogues tel que Maria Montessori pour les plus jeunes, Célestin Freinet pour le conseil des enfants, Gisèle de Failly,....

Nous vivons l'éducation populaire à travers la diversité des animations proposées, la vie quotidienne, les règles, les choix, les conflits et le relationnel.

c) L'autorité

L'autorité n'est pas proportionnelle à la taille, au poids ni à la puissance des cordes vocales, heureusement ! D'ailleurs, « un animateur qui hurle » s'il est craint, ne sera pas forcément respecté, et une relation basée sur la méfiance et la crainte, engendrera malentendus, blocages et provocations. Inversement, on n'attend pas de l'animateur qu'il soit copain avec les enfants.

Le statut d'animateur – bien qu'il vous confère un pouvoir – ne vous suffira pas pour être respecté ou obéi. L'autorité s'acquière. Les enfants vous l'accorderont comme une forme de reconnaissance de vos capacités et compétences.

L'enfant, teste votre autorité et vos limites en entraînant des confrontations souvent difficiles à vivre mais indispensables à son développement.

Affirmer votre autorité de façon responsable, c'est avant tout respecter vous-même les règles que vous leur imposez. Trop insister ou se fâcher pour se faire obéir ébranle votre autorité. De telles attitudes révèlent d'ailleurs un manque d'autorité. Il est primordial de céder sur ce qui n'est pas important, de négocier autour de ce qui compte temporairement.

Vous devez penser à faire évoluer les règles tout en restant ferme sur ce qui ne peut être remis en question. Evitez également de sanctionner un jour ce que vous autorisez le lendemain. L'incohérence entraîne la confusion chez l'enfant et augmente ses attitudes d'oppositions.

V. Evaluation et grille d'évaluation

Des temps de parole seront mis en place pour que les animateurs puissent s'exprimer et dire leurs ressentis lors des réunions ou en toute confidentialité. Tout problème dans l'équipe engendrera une discussion afin de trouver une solution.

L'équipe se réunit tous les jeudis à 14h00 pour échanger sur : la vie quotidienne, des problématiques, des réflexions pédagogiques, des projets d'animations, etc.

Chaque personne peut s'exprimer de façon libre, sur les points positifs et les points négatifs. Pour les points négatifs, l'équipe se concerta et essaya de trouver des solutions à mettre en place le plus rapidement possible.

L'évaluation des objectifs pédagogiques, des différents bilans et constats seront revus pour l'année 2024-2025.

Des outils d'évaluation sont en train d'être réfléchis et créés par l'équipe d'animation des réunions d'équipe afin de prendre en compte l'évaluation de la part des enfants lors des projets, l'évaluation de l'équipe à la fin d'un projet puis le suivi des objectifs par période.

Le bilan de période sera conservé de la même manière que cette année :

- Les animateurs vont par l'intermédiaire de post-its exprimer leur avis, leurs idées, leurs ressentis sur les thématiques qui sont inscrits sur les tables.
- Une fois cette partie effectuée, nous reprenons chaque thématique (Que pouvons-nous améliorer ? Relation avec la direction, les plannings, Et moi dans tout ça ? Gestion des enfants, Relations entre animateurs, conditions de travaux, les partenaires, organisation des différents temps, ma vie à l'accueil de loisirs) avec les post-it, nous en parlons et détaillons pour en sortir un bilan.

Ce projet pédagogique n'est pas figé et reste un outil modulable capable de s'adapter à toutes nouvelles remises en causes basées sur nos évaluations ou sur des observations extérieures.

L'équipe d'animation

Signature des animateurs :
« Lu et approuvée ».

VI. Annexes

1) Planning des agents

Planning Accueil de loisirs Montbozon 2025 -2026
Temps Périscolaires & Mercredi Loisirs

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 7h15 – 8h35	Justine Morgane 7h20	Océane Sandrine 7h20	Océane Céline 7h20	Océane Céline 7h20
MENAGE MATIN 8h35 - 11h30	Morgane 11h	Sandrine 11h	Céline 11h	Céline
MIDI 11h30 – 14h	Océane 10h45 Justine Morgane Céline Régine 10h45 Renfort si besoin	Océane Justine Morgane Céline Sandrine Régine 10h45	Océane Justine Morgane Céline Sandrine Régine 10h45	Océane Justine Morgane Céline Sarah Régine 10h45
APRES-MIDI 14h – 16h15	Régine 15h	Régine 15h Sandrine 14h (sauf si réunion) Morgane 15h 45	Régine 16h30 Morgane 16h Sandrine 16h Céline 16h	Régine 15h Sandrine 15h Morgane 16h
SOIR 16h15 – 18h30	Céline 18h Océane 18h30	Morgane 18h Céline 18h30	Justine 18h Sandrine 18h30	Sandrine 18h Morgane 18h30
Justine	7h15-16h25	8h10-16h25	8h10-18h10	8h10-14h15
Océane	10h45-18h30	7h15-15h15	7h15-16h00	7h15-15h30

	Semaine paire	Semaine impaire
Administratif 8h10 – 12h30	Justine	Justine
Matin 7h25-13h25	Ludivine 12h10/ Sarah 13h25	Sandrine 12h10/ Laura 13h25
Midi 12h10 -18h	Sandrine	Emine
Après-midi /soir 13h25 -18h50	Morgane	Morgane

Mis à jour le 01/07/2025